



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE GRANDES-PILES CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2025

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Benoit Caouette, greffier-trésorier par intérim de la susdite municipalité;

QUE conformément à l'article 148 du Code-Municipal du Québec, le conseil de la municipalité de Grandes-Piles a adopté, lors de sa séance du 2 décembre 2024, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025.

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixée comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
13 JANVIER 2025	18H00	10 FÉVRIER 2025	18H00
10 MARS 2025	18H00	14 AVRIL 2025	18H00
12 MAI 2025	18H00	9 JUIN 2025	18H00
14 JUILLET 2025	18H00	11 AOÛT 2025	18H00
8 SEPTEMBRE 2025	18H00	14 OCTOBRE 2025	18H00
10 NOVEMBRE 2025	18H00	8 DÉCEMBRE 2025	18H00

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Municipalité de Grandes-Piles,

Ce 5^{ème} jour de décembre 2024


Benoit Caouette

Greffier-trésorier par intérim